

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



CELEBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL EDITION 2024

**Allocution de Monsieur Robert Beugré MAMBE Premier
Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du
Cadre de Vie**

- **Madame et Monsieur les Ministres d'Etat ;**
- **Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Madame et Messieurs les ministres Gouverneurs ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps Diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire ;**
- **Madame le Directeur Pays du Bureau International du Travail (BIT) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Prefet d'Abidjan ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Abidjan**
- **Honorables Chefs Traditionnels ;**
- **Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;**

- **Monsieur le Président du Conseil National du Dialogue Social ;**
- **Messieurs les Présidents des organisations patronales ;**
- **Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales ;**
- **Messieurs les Ministres des cultes ;**
- **Chères travailleuses et chers travailleurs ;**
- **Honorables Invités ;**
- **Chers partenaires de la presse ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est pour moi un très grand honneur de prendre la parole, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**, en ce jour mémorable du 1^{er} mai où nous célébrons l'une des valeurs cardinales de notre nation : le Travail.

Je voudrais au nom du **Président de la République**, saisir cette occasion solennelle pour rendre un vibrant hommage à toutes les femmes et à tous les hommes des générations actuelles et passées, de toutes les couches sociales, qui, par leurs efforts, leur créativité et leur dévouement dans la conduite de leurs activités, ont contribué à l'essor des familles et au développement de la Côte d'Ivoire moderne.

Chers travailleurs et chères travailleuses,

Si la Côte d'Ivoire a pu surmonter les différentes crises et chocs aussi bien exogènes qu'endogènes depuis 1960, c'est grâce à votre ingéniosité, et votre bravoure !

Si la Côte d'Ivoire a pu progresser au point de devenir la 2^{ème} puissance économique de l'Afrique de l'ouest en 2023, c'est bien grâce à vos efforts inlassables !

Si la Côte d'Ivoire peut envisager sereinement l'avenir malgré le contexte international difficile qui prévaut, c'est grâce à votre résilience !

Merci pour tout ce que vous faites pour contribuer au progrès social et économique de notre beau pays.

▪ **Chers Présidents et Secrétaires Généraux des centrales syndicales,**

Vous pouvez être fiers de votre précieuse contribution à la réalisation de l'ambitieux programme de développement pensé par Son Excellence Monsieur le Président de la République.

En effet, c'est votre adhésion volontaire au dialogue social qui a conduit à la signature des Protocoles d'accord portant Trêve sociale de 2017 puis de 2022.

Vous avez ainsi, par ces accords, réussi de manière pacifique à obtenir, au bénéfice des travailleurs, la prise en compte de leurs préoccupations tout en favorisant la promotion d'un climat de travail harmonieux et productif.

Cet engagement est la preuve de la maturité des organisations syndicales que vous dirigez. Il traduit votre amour pour le pays et votre respect pour ses Institutions.

Les Trêves Sociales obtenues grâce à votre appui ont permis de consolider les acquis des dix dernières années et d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire avec l'implication de toutes les forces vives de la nation.

Elles ont également favorisé la poursuite de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) et l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos concitoyens.

Concernant le secteur public, les fonctionnaires et les agents de l'État ont vu s'étendre et revaloriser l'indemnité

contributive de logement, la prime mensuelle de transport ainsi que l'allocation familiale.

Ils bénéficient également, depuis le mois de janvier 2023 de la prime exceptionnelle de fin d'année.

Depuis novembre 2023, les fonctionnaires et agents de l'État bénéficient d'un nouveau Statut Général de la Fonction Publique qui consacre d'importantes réformes au nombre desquelles, **(i)** l'affirmation du principe de la formation professionnelle continue, **(ii)** l'instauration du congé de paternité, et **(iii)** la visite médicale annuelle des fonctionnaires aux frais de l'État.

Le Corps Diplomatique a également été doté d'un nouveau statut qui permettra de renforcer les acquis de la Côte d'Ivoire en termes de modernisation de l'outil diplomatique.

Les engagements financiers de l'Etat pour la satisfaction de ces préoccupations essentielles des fonctionnaires s'élèvent à **209 milliards 859 millions FCFA**.

Afin de maintenir la dynamique de dialogue sociale, de poursuivre l'examen et le traitement des préoccupations résiduelles ou nouvelles des fonctionnaires et agents de l'Etat, le Comité Consultatif de la Fonction Publique, cadre paritaire d'échanges entre l'Etat et les syndicats, prévu par le nouveau Statut Général la Fonction Publique, sera mis en place au cours des prochaines semaines.

Dans le secteur privé, sur instructions de **Son Excellence Monsieur le Président de la République**, les discussions tripartites entre les organisations d'employeurs, les

organisations de travailleurs et le Gouvernement ont abouti à la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), qui est passé de 60 000 à 75 000 francs CFA, soit une augmentation de 25%.

A cela s'ajoute, entre autres, l'institution d'un nouveau barème des minima catégoriels salariaux qui, en fonction des secteurs, revalorise les salaires catégoriels de 9 à 29%.

C'est le lieu de remercier et de féliciter toutes les parties prenantes qui ont contribué à rendre possible tous ces progrès.

Cette journée de célébration du travail est également une belle opportunité pour nous tous de nous réjouir des importants progrès accomplis par notre pays dans un environnement de paix et de stabilité sans lequel tout travail est vain.

Ce climat de paix a permis à la Côte d'Ivoire d'organiser avec beaucoup de sérénité, du 13 janvier au 11 février 2024, la 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football qui était chez nous, et qui est restée chez nous.

Cette édition de la coupe du football africain, qualifiée par les instances du football tant continentales qu'internationales comme la plus belle édition jamais organisée, a vu le sacre des éléphants de Côte d'Ivoire comme l'avait prédit le Président de la République en ces termes, et je le cite : « jamais **deux sans trois** ».

Cette fête du football a permis aux Ivoiriens de présenter aux yeux du monde un pays moderne et en pleine

croissance, un peuple soudé, un peuple volontaire, un peuple fraternel.

Je voudrais exprimer les sincères remerciements du Président de la République aux centrales et organisations syndicales, qui ont, en ma présence apporté leur soutien spontané aux éléphants durant cette compétition, de façon remarquable.

Dans l'élan de la célébration du sacre des éléphants, le Président de la République a pris des mesures fortes et salutaires en faveur de la cohésion nationale.

Il s'agit notamment de la grâce présidentielle accordée à 51 prisonniers civils et militaires condamnés pour des infractions commises lors des crises socio-politiques.

Grâce à cet environnement de paix, une excellente dynamique économique a été amorcée.

Cela se traduit par la confiance des partenaires bilatéraux et multilatéraux et par la hausse des investissements qui viennent consolider la robustesse de notre économie dont la croissance est annoncée à 7% en 2024.

Par ailleurs, la découverte récente de gisements d'hydrocarbure, *Baleine* et *Calao*, dans le bassin sédimentaire ivoirien vient dynamiser davantage notre économie et offrir des perspectives positives, notamment en termes d'emploi, de production énergétique et d'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Ces gisements qui renforcent l'ambition de Son Excellence Monsieur le Président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays pétrolier et gazier, permettront également

de satisfaire les besoins de plus en plus croissants en électricité.

L'objectif du Gouvernement est clair sur la question. Il s'agit de faire passer le taux de couverture nationale en l'électricité de 33% en 2011 à 95% en 2024, après une réalisation de 86,2% en 2023.

A cet effet, le Gouvernement prévoit dégager plus de 198 milliards de francs CFA afin d'améliorer la qualité du service électrique dans les régions les moins desservies du pays.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, pour lequel le système d'approvisionnement a nécessité d'importants investissements depuis 2011, des progrès sensibles ont été enregistrés et cela va s'accélérer avec de nombreux projets structurants en cours.

Ces projets devront permettre d'atteindre environ 90% du taux de couverture en eau potable en zone urbaine à l'horizon 2025. Dans les villages, le taux de couverture sera également amélioré de façon significative.

Dans cette dynamique de progrès social, le Gouvernement a engagé plusieurs actions en vue d'accélérer le développement du capital humain à travers des initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la création d'emploi.

En matière d'éducation, il s'agit notamment de renforcer l'accessibilité et la réforme du système éducatif, en mettant

l'accent sur l'adéquation de la formation au marché de l'emploi.

Les recommandations issues des États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA), initiés à cet effet, connaissent par ailleurs des débuts de mise en œuvre prometteurs.

Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les actions et réformes en cours portent, notamment sur **(i)** la construction et la rénovation des établissements et centres de formation technique et professionnelle, **(ii)** l'adoption de l'Approche par les Compétences (APC), et **(iii)** la mise en œuvre de la formation par alternance.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'offre aux apprenants est élargie avec la construction de nouvelles universités dont l'Université de Bondoukou ouverte récemment suivie très prochainement par celle d'Odienné.

Dans le cadre de l'accès équitable à des soins de santé de qualité, le Gouvernement s'est attelé au renforcement des infrastructures, à l'amélioration des plateaux techniques, en particulier dans les zones rurales ou défavorisées. Il œuvre par ailleurs, activement à la généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en vue d'en faire un véritable instrument de l'expression de cette solidarité nationale si chère au Président de la République.

En matière de création d'emplois, nous avons mis l'accent sur l'égalité des chances pour tous : femmes, hommes, jeunes et personnes en situation de handicap.

En ce qui concerne en particulier les jeunes qui représentent plus de 76% de la population, la mise en œuvre du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv) sur la période 2023-2025 a permis d'impacter, à la date d'aujourd'hui, plus d'un million d'entre eux par des actions de formation, d'appui à l'insertion professionnelle et de financement de projets.

Enfin, **dans le cadre de la lutte contre la vie chère**, nous avons pérennisé des actions telles que le plafonnement des prix de certains produits de grande consommation.

Je tiens à ce propos à saluer la collaboration et surtout la compréhension des acteurs du commerce import-export et des chaînes d'approvisionnement des produits de grande consommation, qui ont accepté de réduire leurs marges bénéficiaires afin de permettre aux populations de pouvoir subvenir à leurs besoins.

De même, en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers à l'effet de garantir la sécurité alimentaire des populations, le Gouvernement a procédé à l'encadrement de l'exportation de certaines denrées alimentaires.

De plus, un vaste programme de distribution gratuite de semences et d'intrants agricoles a été menée et se poursuit

sur l'ensemble du territoire afin de soutenir notre production nationale et parvenir à la souveraineté alimentaire sur les denrées de grande consommation, et en particulier sur le riz.

- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chères travailleuses et chers travailleurs,**

Nous avons écouté attentivement vos revendications et nous pouvons vous assurer de la disponibilité du Gouvernement à vous accompagner pour faire en sorte que les travailleurs et les travailleuses de Côte d'Ivoire aient un **emploi décent**, puissent en vivre **dignement** et s'assurer **des jours plus heureux** non seulement **en activité** mais également **à la retraite**, dans un **cadre de vie approprié ; c'est cela notre devoir et l'objectif ultime du Gouvernement.**

A cet effet, je voudrais engager tous les membres du Gouvernement à faire davantage dans leurs secteurs respectifs pour améliorer le bien-être de nos vaillants travailleurs, hommes et femmes.

En particulier, j'invite Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale à engager toutes les réformes nécessaires, en parfaite collaboration avec toutes les parties concernées, pour assurer à tous les travailleurs, une protection sociale de qualité, gage d'un emploi décent et d'une couverture efficace contre les risques sociaux.

Ces réformes qui doivent s'appuyer sur de vastes actions de sensibilisation menées auprès du public, viseront à permettre non seulement de renforcer l'adhésion aux instruments existants, mais également à élargir l'offre de prestations à travers, notamment l'assurance chômage et la retraite logement.

Quant à vous chers travailleurs et chères travailleuses, je vous encourage vivement à souscrire à ces instruments de protection sociale mis en place pour vous et à vous acquitter de vos cotisations pour une prise en charge complète et effective lors de la survenue des risques couverts.

Je vous encourage par ailleurs à continuer de donner le meilleur de vous-mêmes et à faire preuve de dévouement et d'engagement dans votre travail quotidien car chaque contribution, quelle qu'elle soit, est essentielle au succès collectif.

En travaillant ensemble, main dans la main, je suis convaincu que nous parviendrons à réaliser davantage de progrès significatifs pour une Côte d'Ivoire nouvelle et toujours plus prospère.

Après vous avoir écoutés, nous avons reçu instructions de décomposer notre collaboration en plusieurs phases :

- Avant le terme indiqué par notre frère SORO, nous allons mettre en place le comité paritaire dont il a été question.

- Nous allons dresser la cartographie de vos préoccupations ;
- Nous aurons des séances explicatives, parce qu'il faut qu'on s'explique pour que nous nous comprenions aisément ;
- Nous allons établir un calendrier de réalisation ;
- Nous allons rendre compte pour que vos réalisations ne restent pas dans le tiroir, mais trouvent un visage.

Le schéma est très clair dans notre tête, vous pouvez nous faire confiance, vous pouvez faire confiance au Président de la République, parce que là-dessus, il ne fera pas de quartier.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais souhaiter à toutes et à tous, au nom du Président de la République, une excellente fête du travail.

Que Dieu bénisse ce pays !

Je vous remercie.